

ASSOCIATION « RECHERCHE SUR LE YOGA DANS L'EDUCATION »

Association Loi de 1901

Siège social : 35 rue Rousselet 75007 PARIS

oooooooooooooooo

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

EXERCICE 2019/2020

oooooooooooooooo

L'an 2021, le 24 mars à 18h00, les membres de l'association se sont réunis sur convocation du Conseil d'Administration, en visio-conférence pour examiner l'ordre du jour suivant :

- présentation et approbation du rapport d'activité et du rapport financier de l'exercice
- présentation et approbation des rapports des Commissaires aux comptes
- approbation des comptes et affectation du résultat
- nomination de 3 nouveaux Administrateurs
- questions diverses.

Les convocations étaient accompagnées du rapport de gestion (rapport d'activité et rapport financier) et du bilan et des comptes de l'exercice.

ETAIENT PRÉSENTS :

- Hélène BRUNEAUX
- Murielle COLIN
- Jacques de COULON
- Fanny DURAND
- Sophie FLAK, Présidente
- Isabelle GASTIGAR
- Nicole GÉRAT
- Céline HENNI
- Patrice HERBET
- Laurence JOURDAIN
- Julie LAM-PEROCHÉAU
- Véronique MAINGUY-BERGEOT
- Caroline MATHIAS-GUYADER

Handwritten initials: JH SF

- Laurence MUCHA
- Isabelle QUOY
- Céline WALTER

Par ailleurs, 16 pouvoirs avaient été reçus à destination des présents.

L'Assemblée pouvait se tenir ayant été régulièrement convoquée et constituée.

La Présidente prend la parole pour remercier les participants de leur présence.

Après quoi, les questions à l'ordre du jour sont examinées.

RAPPORT DE GESTION :
RAPPORT D'ACTIVITÉ ET RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE

La Présidente ne reprend pas la lecture intégrale de ces rapports, qui ont été envoyés à tous les adhérents.

À la demande de la Présidente, chaque membre présent du Comité de Pilotage fait une description de son activité dans le domaine qui est le sien.

La Présidente commente ensuite de manière approfondie l'évolution de l'Association sur les douze derniers mois.

Elle signale tout particulièrement les efforts qui ont été faits pour maintenir l'activité du RYE malgré la crise sanitaire qui a entraîné des annulations de stages et de formations. Il faut cependant noter que le premier semestre de l'exercice s'est déroulé normalement jusqu'au début du confinement de mars 2020. Après cette date, les formations ont été annulées ou reportées sur l'exercice 2020-2021 quand c'était possible. Le distanciel a cependant été utilisé avec succès pour le stage résidentiel d'été.

Le Secrétaire présente ensuite les éléments financiers afférents à cette évolution qui se traduisent par une perte significative de Chiffre d'affaires et corrélativement par une perte comptable. Le rapport financier donne le montant de cette perte à 115 600 €.

Il est ensuite mentionné que le rapport général du Commissaire aux comptes est positif quant à la tenue des comptes.

Au terme de ces présentations, l'Assemblée passe au vote de **la Première Résolution :**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve ces rapports dans tous leurs éléments.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

CH SF

L'Assemblée vote ensuite sur **la Seconde Résolution** :

L'assemblée Générale approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2019/2020 qui dégage un résultat négatif de 115 600 €.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Ensuite l'Assemblée Générale procède à l'affectation du résultat et passe au vote de **la Troisième Résolution** :

L'Assemblée Générale décide de porter le résultat négatif de l'exercice d'un montant de 115 600 Euros au compte de réserve « Autres réserves » qui de ce fait passe de 292 355 Euros à 176 755 Euros. Le total du bilan est désormais de 440 460 Euros.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

La Présidente expose alors que Mme Henni ne souhaite pas, pour des raisons tenant à sa position de Directrice, continuer à exercer en même temps la fonction de Trésorière de l'Association, tout en conservant par ailleurs son mandat d'administrateur.

La Présidente rappelle que la Trésorière est membre du Bureau et donc doit être Administrateur.

Il est apparu que Mme Nicole GÉRAT, membre du Comité de Pilotage, accepterait la fonction de Trésorière en remplacement de Mme Henni.

Mme GÉRAT soumet donc sa candidature à un poste d'administrateur, de membre du bureau et de Trésorière.

L'Assemblée générale approuve la nomination de Mme GÉRAT en tant qu'Administrateur, membre du bureau et Trésorière et l'autorise à faire fonctionner le compte courant de l'Association n° 30004 00988 000101 89944 84 ouvert auprès de la banque BNP Paribas. Le mandat de Mme GÉRAT, afin d'être aligné sur ceux des administrateurs en exercice, prendra fin lors de l'Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice 2020/2021.

Cette **Quatrième Résolution** est votée à l'unanimité.

La Présidente expose alors qu'afin d'harmoniser le Conseil d'Administration et le Comité de pilotage, il est apparu que Mme Véronique MAINGUY-BERGEOT accepterait un poste d'administrateur. Mme MAINGUY-BERGEOT soumet donc sa candidature à un poste d'administrateur. Afin d'aligner les durées des mandats des administrateurs, le mandat de Mme MAINGUY-BERGEOT prendra fin lors de l'Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice 2020/2021.

Cette **Cinquième Résolution** est votée à l'unanimité.

La Présidente expose à nouveau qu'afin d'harmoniser le Conseil d'Administration et le Comité de pilotage, il est apparu que Mme Laurence MUCHA accepterait un poste d'administrateur. Mme MUCHA soumet donc sa candidature à un poste d'administrateur. Afin d'aligner les durées des mandats des administrateurs, le mandat

CA HF

de Mme MUCHA prendra fin lors de l'Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice 2020/2021.

Cette **Sixième Résolution** est votée à l'unanimité.

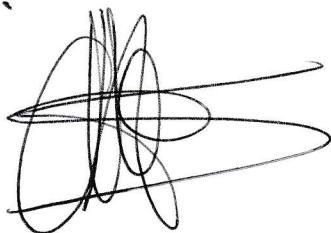
L'Assemblée charge sa Présidente de procéder aux formalités consécutives à ces nominations.

QUESTIONS DIVERSES

Ce point de l'ordre du jour ne donne pas lieu à des questions particulières, sauf évocation des formations dans l'outre-mer qui sont suspendues à cause de la situation sanitaire.

En l'absence d'autres questions, et plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée se sépare à 19h10.

UN ADMINISTRATEUR

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

LA PRÉSIDENTE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S.F. Loh' followed by a period.